

COMMUNE DE ROLAMPONT  
COMPTE-RENDU  
SÉANCE DU 24 JANVIER 2006  
-----

L'AN DEUX MILLE SIX, LE 24 JANVIER A VINGT HEURES, LE CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqué par Monsieur le maire le 19 janvier 2006, s'est assemblé sous la présidence de M. Michel Gallissot.

**Étaient présents** : M. Michel GALLISSOT, maire ; M<sup>me</sup> RUEL, MM. PELLETIER, DELIN, adjoints ; MM. BALLAND, BOUVIER, M<sup>me</sup> GÉRARD, maires-délégués ; M<sup>mes</sup> DUCRET, ROBIN, RANC, M<sup>lle</sup> DIOT, MM. DEHAN, THOMASSIN, HERBERT, VOILLEQUIN, RACLOT, Patrick GALLISSOT, conseillers municipaux.

**Excusée** : M<sup>lle</sup> BROCHOT, conseiller municipal (procuration à M. Voillequin).

M. le Maire ouvre la séance à 20 heures.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

M<sup>me</sup> RANC ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**N°0 Adoption du procès-verbal de la séance du 13 décembre 2005.**

Adopté à l'UNANIMITÉ

**INTERVENTIONS**

Présentation du projet de modification des statuts de la Ccel par M. Lionel Gatinaut, directeur de la Ccel.

**N°1 Avis sur la vente d'un terrain par la Sncf.**

Adopté à l'UNANIMITÉ.

**N°2 Marché pour la construction d'un bâtiment à l'usage des sapeurs-pompiers. Approbation des offres et engagement des entreprises.**

Adopté à l'UNANIMITÉ.

**N°3 Approbation de l'achat d'un terrain situé sur la zone d'intérêt communautaire de Hûmes La Margelle par la Ccel.**

Adopté par 17 voix POUR & 1 ABSTENTION.

**N°4 Approbation de l'exécution des travaux AEP rue Edmond-Leclerc en 2006 indépendamment des travaux d'assainissement 2<sup>e</sup> tranche.**

Adopté à l'UNANIMITÉ.

**N°5 Approbation de la prise en charge des travaux de pose d'un vitrail à l'église de Lannes et demande de participation de la paroisse pour le montant de l'aide particulière déjà perçue par elle.**

Adopté à l'UNANIMITÉ.

**N°6 Approbation d'une indemnité de sinistre (vestiaires foot).**

Adopté à l'UNANIMITÉ.

L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ M. MAIRE LÈVE LA SÉANCE LE 24 JANVIER 2006 A VINGT-DEUX HEURES CINQUANTE CINQ MINUTES.

Le maire,